



Liste de vérification pour la création d'un plan de continuité des affaires

La présente liste de vérification vous aidera à vous préparer à une urgence qui perturberait votre entreprise. On y présente les étapes à suivre pour réduire les effets d'une situation d'urgence sur votre entreprise, vos employés et vos clients.

1 Préparer votre entreprise à une urgence

- Désigner un coordonnateur et une équipe des urgences ayant des rôles et des responsabilités définis pour se préparer à une situation d'urgence et y faire face.
- Mettre en place des procédures pour activer votre plan de continuité des affaires et y mettre fin (p. ex., niveaux d'alerte, interruption et reprise des activités dans les zones touchées).
- Identifier les employés essentiels et les intrants de production critiques (p. ex., matières premières, fournisseurs, produits ou services des sous-traitants et logistique).
- Déterminer comment vous maintiendrez les services et les fonctions essentiels en cas d'urgence.
- Désigner et préparer des remplaçants pouvant intervenir en cas d'urgence (p. ex., employés d'autres services ou emplacements, entrepreneurs, retraités).
- Déterminer et planifier l'utilisation d'autres emplacements ou modes de travail, dont le télétravail.
- Veiller à ce que les fournitures d'urgence adéquates se trouvent dans tous les emplacements (p. ex., équipement de sécurité, dont l'équipement de protection individuelle en cas de pandémie).
- Élaborer des programmes de formation et de la documentation portant sur les procédures d'urgence (p. ex., procédures en matière de sécurité, évacuation, symptômes de maladie, modes de transmission).
- Veiller à ce que vos assurances soient adéquates et à ce que votre liste de biens soit à jour.
- Rendre facilement accessible votre plan de continuité des affaires.
- Tester et mettre à jour votre plan périodiquement.

② Planifier en fonction des répercussions d'une urgence sur vos employés et vos clients

- Élaborer des politiques relatives à la rémunération et aux absences des employés en cas d'urgence.
- Dans le cas d'une pandémie, élaborer des politiques pour prévenir la propagation de la maladie, dont des lignes directrices relatives aux interactions en personne (p. ex., sièges aux réunions, aménagement des bureaux, postes de travail partagés).
- Mettre à niveau l'infrastructure des TI pour soutenir le télétravail et poursuivre les activités à distance.
- Déterminer les sources précises de renseignements et de matériel d'urgence (p. ex., équipement de sécurité, produits médicaux).
- Évaluer l'accès qu'ont les employés aux services de soins de santé pendant une urgence et l'améliorer au besoin.
- Évaluer l'accès qu'ont les employés aux services de soins de santé mentale et aux services sociaux pendant une urgence et l'améliorer au besoin.
- Identifier les employés et les principaux clients ayant des besoins spéciaux.
- Dans le cas d'une pandémie, élaborer des politiques relatives aux employés qui ont été exposés à la maladie.
- Élaborer des politiques de voyage en cas d'urgence, des politiques d'évacuation et des directives pour les employés qui reviennent de zones touchées.

③ Anticiper les répercussions d'une urgence sur votre entreprise

- Vous préparer à des scénarios susceptibles d'avoir des effets sur la demande de vos produits ou services.
- Vous préparer aux répercussions financières potentielles d'une urgence au moyen de divers scénarios.
- Évaluer les effets possibles d'une urgence sur les voyages d'affaires. Essayer de dresser des plans de rechange (plans B).

4 Élaborer vos communications en situation d'urgence

- Élaborer un plan de communication en situation d'urgence, le diffuser à grande échelle et le réviser périodiquement.
- Préparer des outils de communication (p. ex., des lignes d'assistance, des pages Web) pour diffuser les mises à jour et les procédures d'urgence aux employés, aux fournisseurs et aux clients.
- Tenir compte des sources de préoccupations des employés, des rumeurs et de la désinformation, et planifier les communications en conséquence.
- Veiller à ce que les communications soient appropriées sur les plans culturel et linguistique.

5 Travailler avec des organisations externes

- Collaborer avec les assureurs, des établissements de soins de santé locaux, des agences de santé publique et les services d'urgence pour leur faire part de vos plans d'urgence, et pour comprendre leurs capacités et connaître leurs plans.
- Recueillir des renseignements à jour sur les préparatifs en cas d'urgence auprès des autorités locales compétentes.
- Partager les meilleures pratiques avec d'autres entreprises afin d'améliorer les efforts d'intervention communautaire.

Élaborer une stratégie d'affaires solide pour protéger votre entreprise.

Nous pouvons vous aider à définir les bons objectifs pour votre entreprise et à élaborer des stratégies pour les atteindre, tout en veillant à ce que vous ayez les ressources nécessaires pour protéger vos acquis.

➤ **Communiquez avec nous pour en savoir plus.**

1-888-INFO-BDC (1-888-463-6232)
info@bdc.ca
bdc.ca

